

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 933/BPE/ITLS du 24 juillet 1963 :

n° 933/BPE/ITLS

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 juillet 1963

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1963

Date du numéro

31 juillet 1963

### TEXTE INTÉGRAL

M. Le Henanf Paul, attaché de 3e classe, 4e échelon, du Corps autonome de la France d'Outre-Mer, délégué dans les fonctions de contrôleur du Travail et des Lois sociales, est désigné pour assurer conjointement avec ses fonctions de directeur de l'Office territorial de la Main-d'Œuvre de la Côte Française des Somalis, l'intérim de M. Berthoumieu Pierre, conseiller au Travail et à la Législation sociale, inspecteur du Travail et des Lois sociales de la Côte Française des Somalis, titulaire d'un congé annuel à passer en métropole du 5 août au 5 octobre 1963.